

Commune de
MONTHERME



Mairie
Place de la République
08800 – MONTHERME
Tél : 03 24 53 00 09
Fax : 03 24 53 01 15
mairie.montherme@wanadoo.fr

Site internet :
<http://montherme.fr>

Ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi inclus,
de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 00,

Permanences des élus :
En mairie,
le lundi de 17 h 30 à 19 h 30,
le samedi de 10 h à 11 h 30
ou sur rendez-vous en contactant
le n° 03 24 53 00 09
ou
mairie.montherme@orange.fr
A Hauts-Buttés (ancienne école),
Le premier samedi du mois,
de 10 h à 11 h 30
M. Y. DELPEUT

MONTHERME

Chef-lieu du canton.
Siège de la
Communauté de Communes
Meuse et Semoy



regroupant
BOGNY-SUR-MEUSE
DEVILLE
JOIGNY SUR MEUSE
HAULME
HAUTES-RIVIERES
LAIFOUR
MONTHERME
THILAY
TOURNAVAUX

Directeur de publication : A. BERNARD

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 27

Janvier 2012

Sommaire

Page 2

Travaux
Investissements en matériels

Page 3

Histoire d'eau
P.N.R.
Affaires scolaires

Page 4

Maison de retraite
Meuse et Semoy
Etat civil



Jadis :
« Le Boulevard »

Photo A. DEFLANDRE—Edit. Hautemont



Maintenant :
« Avenue Victor Hugo »
Photo CREHLoM

Le mot du Maire.

Avec encore son cortège de suppressions d'emplois dans nos vallées et la crise de 2008 qui rebondit, car non traitée sur le fond, l'année 2011 ne restera pas dans les mémoires comme une année à référence positive.

En Europe, c'est encore « la crise » qui prédomine, fait apparaître les insuffisances de la construction européenne, fait resurgir les tentations du chacun pour soi et surtout sert d'excuse à tous ceux qui ont fait de mauvais choix économiques : « on » n'est responsable de rien puisque c'est la crise.

Il est temps de passer de la crise alibi à la crise utile, riche d'enseignements, car elle n'est que le révélateur des dysfonctionnements de nos sociétés. C'est toujours le même constat : une « élite », minoritaire, accapare les pouvoirs financiers et prétend dicter au plus grand nombre ce qui doit être fait économiquement « pour le bien de tous » alors qu'en réalité elle n'a pour rôle que d'alimenter ses jeux boursiers et spéculatifs, au profit de ses seuls intérêts. Si les politiques ne sont que les relais de cette idéologie il ne faut pas s'étonner qu'un pays riche comme le nôtre produise tant de misère sociale.

L'année 2012, avec deux rendez-vous électoraux majeurs, va être l'occasion pour chacun de prendre une petite part de responsabilité dans les choix qui seront faits. Il est grand temps de revenir aux principes simples d'une économie réelle basée sur la production et le travail dans une société plus juste et plus solidaire.

Mesdames et Messieurs, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'année 2012.

Que cette nouvelle année soit pour tous l'année de l'espoir.

A. BERNARD

Travaux

Rue Barbaste :

La conduite d'eau de la rue Barbaste a été réalisée à l'origine en Eternit. Son vieillissement a fragilisé l'ensemble, d'autant plus que c'est là où la pression est à son maximum. C'est ainsi que depuis quelques années nous subissons une moyenne de deux ruptures par an, le plus souvent la nuit, ou le week-end, avec les conséquences que l'on imagine auprès des particuliers, des artisans et des commerçants.

Il a donc été décidé de remplacer la conduite, du pont au carrefour de la rue du Général de Gaulle (route de Deville), et de reprendre tous les branchements sur cette section ; des travaux nécessaires menés à bien par l'entreprise VEOLIA, associée à l'entreprise TISSERON de Bogny/Meuse, attributaires du marché pour un coût total de 115 000 €.

Lotissement :

La tranche d'aménagement de la voirie définitive du lotissement est en cours de réalisation. Même s'il reste deux parcelles à vendre (une privée et une communale), ces travaux étaient rendus nécessaires par le souhait des riverains d'aménager leurs extérieurs. A ce propos il a fallu rappeler à chacun les engagements pris dans le règlement du lotissement. Suivront les aménagements des espaces verts ainsi que l'aire de jeu, le tout pour un coût de 273 000 €.



Enfouissement des réseaux sur la Croix Labonne

Comme il a été mentionné dans le précédent numéro de la Lettre d'Information Municipale, à la suite des intempéries de décembre 2010, en application de sa politique de sécurisation des réseaux, EDF a décidé l'enfouissement des lignes ayant souffert des importantes chutes de neige, notamment celles du Terne et des Woeries.

Saisissant cette opportunité la Commune, en coopération avec la Fédération Départementale d'Electricité, a décidé de procéder à l'enfouissement des réseaux sur la Croix Labonne, ce qui améliorera leur sécurisation.

Coût des travaux : 70 000 €.

Centre médico-social.

Le dossier est prêt et les autorisations accordées pour l'aménagement des locaux.

L'année 2012 verra l'installation du cabinet dentaire mutualiste dans les locaux du centre médico-social, rue André Compain.

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Rappels LIM 21 et LIM 22 : *La compétence SPANC a été confiée à la communauté de Communes (CCMS) car toutes les communes du territoire sont concernées par ce problème. Actuellement, beaucoup d'habitations de Monthermé et de ses hameaux, pour des raisons techniques et financières, ne peuvent être raccordées à l'assainissement collectif, et se trouvent donc dépendre du SPANC.*

Rappel LIM 25 : *Zonage et enquête publique. Le CM en date du 4/11/2010 a tracé les grandes lignes du zonage d'assainissement de la Commune, indiquant les zones d'assainissement collectif et les zones en assainissement autonome. Ce projet doit faire l'objet d'une enquête publique, effectuée par un commissaire enquêteur sur un document rédigé par la société AMODIAG. Chacun pourra alors intervenir et faire connaître son point de vue, la Commune se réservant encore la possibilité d'effectuer des modifications de zonage avant arrêté préfectoral.*

Attention : Le fait d'être situé en zone « assainissement collectif » future, ne dispensera pas, en attendant sa réalisation, de mettre son assainissement autonome en conformité avec la réglementation.

A ce jour l'enquête publique a été réalisée dans la période du 22 septembre au 22 octobre 2011, avec présence du commissaire enquêteur en mairie pendant 4 jours. L'information par voie de presse et par affichage en a été régulièrement donnée. **Aucune personne ne s'est présentée pour s'informer, approuver ou contester le projet de zonage.** Il sera donc validé lors d'un prochain conseil municipal.

Prochainement, les particuliers en zone d'assainissement individuel recevront un courrier de l'entreprise VEOLIA, attributaire du marché auprès de la CCMS, précisant les modalités de visite de diagnostic de leur installation. Il est rappelé que cette visite est une obligation légale, que son coût est à la charge des propriétaires et s'élèvera à environ 150 €.

Investissements en matériels

Comme cela a été annoncé dans la LIM n° 26, et après avoir tiré les enseignements de la crise de décembre 2010, la ville a investi dans du matériel de déneigement.

La lame du gros camion a été changée. Un tracteur équipé d'une lame et d'une saleuse auto-chargeable a été acheté pour le déneigement de nos petites rues. Ce tracteur pourra également intervenir, à la demande, sur le hameau des Hauts-Buttés pour assurer l'accès de la maison de retraite.

Afin que cet équipement serve toute l'année, le tracteur a été également équipé d'un chargeur et d'une épareuse utilisable par le service des espaces verts à partir d'avril.



Vie de la cité

Histoire d'eau

Les années se suivent et ne se ressemblent pas, notamment au niveau des crises qu'une commune peut subir. Si le mois de décembre 2010 a subi des chutes de neige importantes et de longue durée mettant l'ensemble du territoire en difficulté, le mois de décembre 2011 aura été marqué, pour la commune de Monthermé, par des problèmes au niveau de l'alimentation en eau potable.

Les ennuis ont commencé le samedi 10 décembre par une rupture de la canalisation rue Barbaste, privant d'eau l'ensemble de la rive gauche. Les services communaux, alertés dès 6 h 30, ont pu réparer, dans des conditions difficiles, et rétablir l'eau pour 13 h.

Les pluies violentes et importantes subies pendant toute la semaine qui a suivi ce week-end ont ensuite créé les conditions d'un dysfonctionnement total de l'alimentation en eau.

Dans l'ordre :

Le lundi 12, les services nous informent qu'une cuve de traitement par la neutralité est colmatée par les eaux sales, malgré les filtres. Bien que l'eau soit toujours chlorée, la décision est prise d'informer la population d'en éviter la consommation. Rendez-vous est pris pour le mercredi pour une restauration de la cuve (nettoyage et changement de neutralité).

Les services sont avertis alors, par le système de télésurveillance, que les niveaux des réservoirs baissent et que leur alimentation est insuffisante. Une recherche de fuite, est engagée, jusque tard dans la nuit, sans résultat. Compte tenu des conditions atmosphériques, à 22 h, le Maire décide d'alerter la préfecture pour parer au plus pressé..

Le lendemain matin, la ville est privée d'eau. Une situation de crise sans précédent. Les services municipaux, épaulés par l'entreprise VEOLIA, identifient le problème lié aux conditions météo avec un « coup d'eau » consécutif aux pluies diluviennes, qui a mis à mal les captages, l'ensemble de nos installations et notamment le fonctionnement des pompes. Devant l'urgence, il est donc décidé d'alimenter le réservoir de 400 m³ en direct (sans pompage et sans traitement) afin de rendre à tous de l'eau à usage sanitaire. Parallèlement, commande est faite à l'entreprise Durand de Reims, disposant d'une citerne habilitée à transporter de l'eau potable, de remplir le réservoir du Terne. Devant le refus de la préfecture et donc du SDIS (pompiers) de mettre à notre disposition le camion citerne des pompiers stationné à Monthermé et rempli d'eau de Monthermé, il est fait appel à nouveau à la société Durand pour assurer ce service.

Ajoutons à cela, un égout bouché quai Briand, une alerte orange avec menace de crue au niveau de la Meuse, et l'arrivée de la neige à Hauts-Buttés.

Ces situations de crise mettent chacun de nous à rude épreuve. Les désagréments sont bien sûr extrêmes pour ceux qui les subissent, mais comment peut-on imaginer un instant que tout n'est pas mis en œuvre pour trouver des solutions y compris palliatives et en limiter l'impact.

Ces épreuves, après bilan, doivent nous permettre de trouver des solutions de façon à être plus efficace dans la gestion courante de notre régie d'eau en apprenant, comme dans le cas présent, à être plus attentif aux aléas climatiques.



Parc Naturel Régional (PNR)

Le PNR des Ardennes, 47^e parc en France : le Premier Ministre signe le décret labellisant le territoire

Après consultation du projet de charte, soumis à enquête publique en janvier 2011 puis soumis à la délibération des signataires, Après l'obtention d'avis favorables du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs naturels Régionaux de France :

L'étape finale de classement du territoire des Ardennes en Parc naturel régional est franchie : François FILLON, Premier Ministre, a signé le décret de classement le mercredi 21 décembre 2011.

Le Parc naturel régional est dorénavant un territoire d'exception, reconnu au niveau national pour la qualité et la fragilité de son patrimoine naturel et culturel, qui participe à l'identité forte de la région Champagne-Ardenne. *«Le Parc naturel régional est un outil qui participera au développement économique du territoire. C'est une consécration et une reconnaissance pour le Département tout entier»*, explique **Jean-Marie Meunier**, le président du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Rendez-vous est pris dès 2012, pour concrétiser les ambitions inscrites dans la charte du Parc.

Affaires scolaires

Les chiffres de l'INSEE sont sans appel : la population de Monthermé baisse encore : de 2 498 en 2006 à 2 478 en 2011.

L'une des conséquences directes est l'impact qu'une telle évolution a sur nos écoles.

La baisse des effectifs enregistrée encore cette année dans l'école Rive Gauche confirme la prévision de fermeture de cet établissement.

Vie de la cité

Maison de retraite des Hauts-Buttés

Cette année 2011 aura été pour la maison de retraite Saint Antoine des Hauts-Buttés l'année de tous les dangers.

Début 2011, la situation financière s'est avérée catastrophique avec, en fonctionnement, un déficit cumulé de l'ordre de 600 000 €. A cela il fallait ajouter, l'argent, prélevé sur la section d'investissement ayant servi à financer du fonctionnement : un « trou » de 500 000 € ne permettant plus d'assurer le financement de la fin des travaux engagés.

Un audit commandé par le Conseil Général ayant mis en cause la gouvernance de l'association gestionnaire responsable (AGESPANA) des maisons de Givet et des Hauts-Buttés, de telles conditions ne lui permettaient plus d'être libre de son avenir et imposait de trouver rapidement un repreneur sous peine de liquidation judiciaire.

La société ORPEA, société de gestion à but lucratif, a été un temps sur les rangs, avant que deux associations, à but non lucratif celles-ci, la Croix Rouge et l'AFEIPH (spécialisée dans le handicap) ne postulent à leur tour.

De réunions en études, de discussions en tractations, c'est au final en cette fin d'année 2011 la Croix Rouge qui a été retenue pour reprendre la gestion des EHPAD de Givet et des Hauts-Buttés.

Il faut se féliciter de cette issue qui apporte toutes les garanties sur l'avenir des deux sites. Cette association, à but non lucratif, de réputation internationale, avec un savoir faire reconnu dans tous les secteurs de la vie sociale, est un gage de pérennité pour notre institution des Hauts-Buttés.

Du côté de la communauté de communes Meuse et Semoy

- Le projet de port de plaisance prend forme. Dans l'attente des autorisations, notamment la mise en conformité avec la loi sur l'eau, le bureau d'étude DUMAY travaille à la création du projet.

C'est une refonte totale de l'ensemble de ce que nous appelons « le Paquis » qui est en cours. La capitainerie sera installée dans le sous-sol de la salle des fêtes, limitant ainsi les coûts d'investissement.

- Rappelons que ce projet a retenu l'attention de l'Etat et qu'il a été primé lors d'une rencontre au ministère de l'écologie et a obtenu pour cela une subvention de 23 000 €.

- Dans le cadre du PER (Pôle d'Excellence Rural), il est prévu un aménagement d'une « voie verte » sur la vallée de la Semoy. Les études sont en cours pour qu'en utilisant au maximum l'ancienne voie de chemin de fer, une liaison trans-moysiennaise s'établisse entre la France et la Belgique pour les randonneurs à pieds, les cyclistes et tous autres amoureux de la nature.

Ce projet touristique de grande ampleur intéresse autant la population locale que les touristes à venir. Par exemple, sur le territoire de Monthermé, il est prévu de rétablir ce que tout le monde connaît sous le nom de « la passerelle du Champ du Trou ».

- Toujours dans le cadre du PER, un parcours sportif utilisable par tous sera aménagé sur La Racine.

Etat civil du 01/07-11 au 31/12/11

Naissances.

BEUPERE Lorik Georges Renaud	3 juillet
TALON Jared	5 juillet
BEUPERE Enzo	18 août
JACQUEMIN Théo Michel Patrick	23 août
BRAIBANT-GENSSE Nathan Daniel Jacky	4 septembre
RAVEAUX Mathys	5 septembre
PORRAS-GIOVAGNOLI Giosué José Olivier	10 octobre
PAYON Sixtine	14 octobre
DURIEUX Maëlys Karine	2 novembre
PAYON Paul René	6 novembre
PAYON Toni Lino Michel	17 novembre
DEMAREZ Milo	26 novembre
JOLLY Sibille Charline	3 décembre
MATHIEU-AMELING Thi-Lanh Dorotée Marie-Claire	12 décembre
BENSALAH Amelia Tara Nabila	20 décembre
PAYON Odin	21 décembre
HENROT Melynda Sarah	25 décembre

Mariages.

TINOIS Jean-Guy et GALAT Sabrina Yvonne	13 août
HAAS Daniel Gorges et PODEVINS Sylviane	3 septembre
CHARLES Gilles Marcel et LUCAS Patricia Andrée Christiane	22 octobre
BOUILLARD Patrick Bernard et LEONARD Ingrid Viviane	5 novembre

Décès.

MAZZOCATO Claudine Danielle (63 ans) veuve de GUILLAUME Bernard Maurice	6 juillet
CASALINI Charles (82 ans) époux de CICUTTI Madeleine Maria	10 juillet
CHIOMENTO Amelia (84 ans) veuve de PAGANELLI Silvio	8 août
DEVIESE Yvette Flore (89 ans) veuve de DELENGAIGNE Marcel	16 août
HAGEMANN René Jean (70 ans) époux de MANSOURI Jeannine Danielle	4 octobre
GILBERT Christine Claudette (49 ans) épouse de BANCHAREL Bernard Benoit	10 octobre
PRUVOST Jean (78 ans) époux de CAILLEZ Aurélie Clémence	13 octobre
PILARD Jean Armand (85 ans)	15 octobre
PECHET Michel Pierre (89 ans) époux de LE BARS Aline Gabrielle	19 octobre
PAGAZZI Séverino (80 ans) époux de OTTELET Colette Marie	22 octobre
ROBINET Henriette Pauline (90 ans) veuve de DUCHOSSOY Marcel Cyriacque Hildephonse	18 novembre
OTZEBERGER Alfred (76 ans)	7 décembre
OSWALD Claude Paul (67 ans) divorcé de LE MOIGNE Christiane Marie Augustine	8 décembre
GARAND Auguste André (87 ans) époux de PIERRARD Marcelle Léonie	17 décembre
CHARLIER Bernard Marcel (82 ans) veuf de DELMONT Ginette	27 décembre